



**Organisation
mondiale de la Santé**

20, AVENUE APPIA – CH-1211 GENEVE 27 – SUISSE – TÉL. CENTRAL +41 22 791 2111 – FAX CENTRAL +41 22 791 3111 – WWW.WHO.INT

Réf. : C.L.27.2020

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) présente ses compliments aux États Membres et a l'honneur de demander un appui pour répondre à un motif de préoccupation en cette période de riposte à la COVID-19.

Alors même que la COVID-19 est au cœur de l'actualité, la grippe continue de représenter une menace. Chaque année dans le monde, la grippe saisonnière peut provoquer de 3 à 5 millions de cas graves et jusqu'à 650 000 décès dus à des affections respiratoires. La circulation concomitante de la grippe et de la COVID-19 peut aggraver les répercussions sur des systèmes de santé déjà débordés. En outre, une grippe pandémique peut apparaître n'importe quand et n'importe où, de sorte qu'il est primordial de maintenir une vigilance constante. Depuis 1952, le système mondial de surveillance de la grippe et de riposte (GISRS), un réseau de santé publique coordonné par l'OMS, soutient la prévention de la grippe et la lutte contre la maladie dans le monde. Il a, du reste, servi de point d'appui pour la riposte à la COVID-19 depuis que celle-ci est apparue.

Ces derniers temps, l'OMS constate une forte diminution des analyses, des notifications et du partage de virus et de données concernant la grippe. Compte tenu de la menace que représente en permanence cette maladie, il est demandé à tous les États Membres d'y rester vigilants, notamment aux variants viraux de la grippe saisonnière ou aux virus grippaux à potentiel pandémique, et de maintenir des programmes de vaccination systématique contre la grippe pour protéger les personnes vulnérables.

L'OMS remercie tout particulièrement les 122 États Membres qui accueillent un centre national de la grippe du GISRS pour leur soutien continu et les encourage à : 1) reprendre ou maintenir la surveillance systématique de la grippe par réseau sentinelle pour suivre la tendance et la cocirculation de la grippe et d'autres virus respiratoires, y compris celui de la COVID-19 ; 2) veiller à ce que le centre national de la grippe ait les moyens nécessaires pour assurer en temps opportun et de façon optimale la collecte, l'analyse et le partage de matériel viral de la grippe avec les centres collaborateurs de l'OMS ; 3) reprendre ou maintenir la communication systématique et en temps voulu des données de surveillance virologique et épidémiologique de la grippe vers les plateformes mondiales ou régionales ; et 4) dans la mesure du possible, rechercher la COVID-19 dans les échantillons de surveillance systématique par réseau sentinelle en tant qu'élément essentiel de la surveillance de la maladie et communiquer les données à l'OMS par l'intermédiaire des plateformes mondiales ou régionales de lutte contre la grippe.

L'OMS sera disponible pour fournir des orientations et une assistance technique selon les besoins afin d'aider les pays à se préparer aux prochaines saisons grippales et à tirer parti du GISRS en vue d'assurer la surveillance de la COVID-19 et elle saura gré aux États Membres de leur engagement à mettre en œuvre ces demandes.

Les demandes de précisions ou les questions concernant ce processus peuvent être adressées à [5.1.2e](mailto:5.1.2e@who.int), cheffe de l'unité Préparation à la grippe et riposte (5.1.2e@who.int).

L'Organisation mondiale de la Santé saisit cette occasion pour renouveler aux États Membres les assurances de sa très haute considération.

Genève, le 22 juillet 2020

World Health Organization • منظمة الصحة العالمية
世界卫生组织 • Organización Mundial de la Salud • Всемирная организация здравоохранения